



**9TH EUROPEAN CONFERENCE ON
SUSTAINABLE CITIES & TOWNS**

MANNHEIM | GERMANY | 30 SEPT - 2 OCT 2020

Le message de Mannheim

Des Pactes verts locaux pour une Europe neutre en carbone, durable et inclusive

Notre enjeu

Quatre ans après la 8^{ème} Conférence européenne des villes durables et le lancement de la Déclaration Basque, la nécessité de transformer nos sociétés en faveur de la protection du climat et de la durabilité est devenue plus urgente. En outre, la pandémie de COVID-19 a causé une crise économique et a exacerbé les inégalités sociales dans (et entre) nos sociétés. Dans un contexte marqué par un changement climatique et une surutilisation des ressources, nous devons garantir l'instauration d'une économie locale et régionale fonctionnelle, ainsi que d'une société urbaine juste qui respecte les limites planétaires. Malgré les efforts déployés sous la forme du Fonds pour la relance, les intérêts nationaux et la compétition semblent être en passe d'affaiblir l'Union européenne, alors que les réponses dont nous avons besoin doivent être motivées par la solidarité et la coopération.

L'importance des villes et des régions pour une Europe prospère

Les collectivités locales et régionales appliquent 70 % de la législation de l'UE et mettent en œuvre 70 % des mesures d'atténuation climatique, 90 % des mesures d'adaptation climatique et 65 % des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies. Elles supportent un tiers des dépenses publiques, gèrent deux tiers des investissements publics et, bien souvent, sont responsables de l'offre directe des services sociaux à leurs habitant.e.s. Elles partagent avec les citoyen.ne.s leur expérience directe des procédures démocratiques et des possibilités en matière de participation, de contribution aux processus décisionnels et de mise en œuvre. Ainsi, elles favorisent la transparence, l'inclusion et la cohésion sociale.

Nous, maires et décideur.se.s politiques des villes et régions européennes, souhaiterions dès lors nous montrer solidaires, coopérer et appuyer la construction d'une Europe forte, unie, durable et inclusive.

Le contexte

Avec le *Message de Mannheim*, les maires et les décideur.se.s politiques des villes et régions d'Europe répondent au Pacte vert pour l'Europe dans le contexte de la 9^{ème} Conférence européenne des villes durables, Mannheim 2020, 30 sept.-2 oct. 2020. Le présent document s'appuie sur l'héritage et les principes de la Charte d'Aalborg (1994), les Engagements d'Aalborg (2004) ainsi que la Déclaration Basque (2016), et reflète l'objectif développement urbain et régional intégré et durable, comme le préconise la Charte de Leipzig.

Le Pacte vert pour l'Europe

Nous, maires et décideur.se.s politiques des villes et régions européennes, accueillons favorablement le Pacte vert pour l'Europe, qui a le potentiel de devenir un nouveau modèle de développement pour l'Europe, son économie, sa société et l'environnement. Nous pensons qu'il s'agit du socle qui permettra d'atteindre l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050, fixé par législation de l'Union européenne.

Nous pensons que le Pacte vert pour l'Europe renforce la capacité de l'Europe à jouer un rôle directeur dans l'application des principaux accords internationaux tels que l'Accord de Paris sur le climat ainsi que l'Agenda 2030 des Nations unies et ses ODD. Nous sommes convaincu.e.s que le Pacte vert pour l'Europe contribuera à améliorer la résilience de l'Europe face aux crises environnementales, économiques et sociales, ainsi qu'à préserver le bien-être et la santé de ses citoyen.ne.s.

Nous considérons le Pacte vert pour l'Europe comme une occasion de garantir la transition nécessaire vers un mode de vie respectueux des limites planétaires, fondé sur les valeurs de la démocratie et de la justice et qui n'oublie personne.

Les Pactes verts locaux

Nous, maires et décideur.se.s politiques des villes et régions européennes, soutenons activement le Pacte vert pour l'Europe en élaborant et en mettant en œuvre des pactes verts locaux au sein de nos collectivités. Nos pactes verts locaux rassembleront nos citoyen.ne.s et les acteur.trice.s concerné.e.s autour d'une stratégie alignée sur les objectifs, les priorités et les principes du Pacte vert pour l'Europe et de la nouvelle Charte de Leipzig.

La transformation que nous devons accomplir va au-delà de l'action individuelle dans des domaines particuliers tels que l'énergie, la mobilité ou le logement. Ces mesures devront être ancrées dans une nouvelle pensée systémique. Ce processus ne peut réussir que s'il est appuyé par une mobilisation active de nos citoyen.ne.s et des acteur.trice.s concerné.e.s.

Par conséquent, nous proposons que les Pactes verts locaux et le Pacte vert pour l'Europe soient fondés sur les cinq changements systémiques fondamentaux suivants, pour lesquels nous nous engageons :

🕒 Transformation de nos infrastructures et systèmes locaux actuels

Nous déploierons des solutions flexibles et innovantes pour transformer nos infrastructures et nos services locaux en faveur d'une société post-carbone, dont des solutions numériques intelligentes ainsi que des infrastructures vertes et bleues, en vue d'améliorer la qualité de nos espaces publics, d'appuyer l'adaptation au changement climatique, de renforcer la biodiversité et de soutenir la santé publique ainsi que la qualité de vie.

🕒 Développement local au-delà de la croissance et de la compétition

Nous créerons des économies locales et régionales qui donneront la priorité à la protection de l'environnement, des ressources naturelles, de la biodiversité et des écosystèmes dans le développement économique, et qui seront centrées sur la santé et la qualité de vie des générations actuelles et futures.

🕒 Coopération, solidarité et inclusion

Nous construirons des collectivités urbaines et régionales fondées sur les principes de participation, transparence, inclusion et non-discrimination, qui rendent nos villes et nos régions attrayantes, sûres et saines pour tou.te.s leurs habitant.e.s.

🕒 Un mode de vie et une culture de la juste mesure et de l'optimisation

Nous garantirons que nos infrastructures, nos services, nos méthodes de production et nos modèles commerciaux ne soient pas centrés sur l'efficacité et la maximisation des résultats, mais plutôt sur la circularité, la juste mesure et l'optimisation, afin de préserver la valeur et l'utilité de nos ressources au profit de la qualité de vie de tou.te.s. À cet égard, nous notons que la culture est un important vecteur de dialogue et de cohésion dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales de durabilité.

🕒 Réorientation vers le bien commun

Nous mettrons en œuvre un modèle de gouvernance local et régional qui renforcera le principe du bien commun grâce à la cocréation et l'innovation sociale et qui soutiendra les approches de l'économie sociale, les nouvelles formes d'entreprises et d'investissements sociaux, ainsi que les partenariats dans le secteur privé. Avec ce modèle, nous renforcerons la résilience de nos économies et collectivités locales, conformément à notre programme de développement durable.

Cocréation de l'avenir de l'Europe

Partant de ces changements systémiques, nous, maires et décideur.se.s politiques des villes et régions européennes, nous engageons à créer et à mettre en œuvre le Pacte vert pour l'Europe conjointement avec les gouvernements nationaux et l'Union européenne. En vue d'appuyer notre engagement et nos efforts, nous estimons les changements politiques suivants particulièrement importants :

⊕ **Protection des revenus publics :**

Au vu de la délocalisation croissante de la création et de la capture de valeur, entraînée par le commerce et les achats en ligne ainsi que par les économies de plateforme et de surveillance, nous avons besoin de règles fiscales, justes et équitables, qui protègent les revenus publics au profit du développement de nos collectivités.

⊕ **Défiscaliser le travail :**

Nous avons besoin de meilleurs cadres fiscaux interdisant toute subvention de combustibles fossiles et transférant la charge fiscale du travail vers l'utilisation des ressources naturelles et la pollution. Au vu du développement rapide de la numérisation, de l'automatisation et de l'intelligence artificielle à forte intensité de capital, nous devons mettre en place un partage différent de la fiscalité entre le travail et le capital.

⊕ **Un soutien financier suffisant :**

Étant donné le rôle essentiel des collectivités locales dans la mise en œuvre des Pactes verts locaux et tenant compte de leur capacité limitée à générer des revenus pour leur budget à partir des taxes et impôts locaux, un soutien financier constant et suffisant à l'échelle européenne et nationale est nécessaire. Ceci exige des programmes adaptés et coordonnés à tous les niveaux de gouvernance, ce qui implique en premier lieu un alignement de leurs politiques, programmes et investissements à l'appui des objectifs des Pactes verts locaux.

⊕ **Chaînes de valeur locales et régionales :**

Mise en place de cadres financiers et réglementaires qui offrent des opportunités aux approches et aux solutions liées à l'économie sociale locale et régionale, aux modèles d'économie circulaire et à l'inclusion d'entreprises locales ainsi que d'initiatives écologiques et sociales à l'échelle locale dans notre portefeuille de financements, pour permettre et stimuler les investissements, la transparence et la participation active dans la transition.

⊕ **Gestion intégrée du territoire :**

Mise en place de cadres financiers et réglementaires qui appuient une politique intégrée d'utilisation du territoire

La nouvelle Charte de Leipzig

Nous apprécions que la *nouvelle Charte de Leipzig* insiste sur la nécessité de coordination selon une approche intégrée, ancrée localement, multiscalaire et participative. Nous saluons également le fait qu'elle mette en avant la force transformatrice des villes et l'importance d'une politique urbaine au service du bien commun, cherchant à rendre les villes justes, vertes et productives.

et de développement urbain régional dans l'objectif de protéger les sols, de réduire la perte en biodiversité et d'améliorer la qualité de vie et la santé publique en minimisant la consommation de zones vertes et en améliorant les infrastructures vertes et bleues.

⊕ **Réinvention de l'espace urbain :**

Transformation de l'espace urbain et des systèmes de service pour créer davantage de lieux attrayants et pour s'adapter aux changements causés par l'accélération de la transition numérique, les effets des achats en ligne et l'augmentation du travail à distance.

⊕ **Recherche et innovation fondée sur les besoins :**

Rediriger le soutien financier vers les processus de recherche et d'innovation fondés sur les défis internationaux et locaux. Nous avons besoin de technologies intelligentes et orientées sur les enjeux qui nous fournissent les informations nécessaires et pertinentes pour une meilleure planification, prise de décisions, gestion et suivi.

⊕ **Remplacement des produits par des services :**

Innovation et réglementation qui stimulent le développement de produits issus de l'économie circulaire qui encouragent davantage de services, moins de possession de produits et moins de consommation de ressources.

⊕ **Garantie de revenus de subsistance :**

Pour éviter les conséquences sociales négatives causées par les transformations rapides, nous avons besoin de systèmes sociaux qui soutiennent une distribution équitable des revenus et des chances. À cette fin, des niveaux minimum dignes et appropriés de salaire ainsi que la garantie d'un revenu de base sont nécessaires sur un marché du travail de plus en plus flexible pour favoriser la requalification et la formation tout au long de la vie pour nos citoyen.ne.s.

Une marche à suivre commune

Nous, maires et décideur.se.s politiques des villes et régions européennes, nous engageons à conclure des Pactes verts locaux avec nos citoyen.ne.s et les acteur.trice.s clés, y compris dans les secteurs commercial, industriel, de la recherche et de l'innovation. Nous visons à construire des fondations solides pour la mise en œuvre du Pacte vert en Europe et pour accélérer la transformation de nos sociétés vers plus de neutralité carbone, durabilité et inclusivité.

Nous considérons l'approche intégrée de l'urbanisme, telle que préconisée par le projet de la nouvelle Charte de Leipzig, comme un concept qui tient compte de tous les intérêts et acteur.trice.s pertinent.e.s, de manière simultanée et équitable.

Nous parviendrons à accomplir cet objectif uniquement si nos voix sont entendues et si nos besoins sont respectés au sein d'un système de gouvernance multiniveaux qui fonctionne du sommet vers la base et inversement. Nous ne pouvons demeurer de simples partenaires de mise en œuvre, mais devons faire partie du processus de définition

des cadres réglementaires, fiscaux et financiers à tous les niveaux.

Le Pacte vert pour l'Europe pourra réussir la création d'une Europe plus forte, plus alignée, plus durable et plus inclusive seulement si une intégration horizontale et verticale à tous les niveaux de gouvernance est assurée. Enfin, seul.e.s les citoyen.ne.s des villes et des régions d'Europe peuvent concrétiser ces ambitions, et nous sommes leurs plus proches allié.e.s dans ce processus.

Nos solutions devraient être activement soutenues et renforcées à l'échelle européenne et mondiale. Nous proposerons de meilleures pratiques et des projets mettant en œuvre tous les principes établis dans le présent Message de Mannheim.

Dans un esprit de collaboration, nous proposons notre soutien et des partenariats avec les décideur.se.s politiques et les institutions de l'Union européenne sur les Pactes verts à tous les niveaux ; pour une Europe forte qui s'appuie sur des sociétés locales, des villes et des régions résilientes, inclusives et durables.

Le message de Mannheim

Pour plus d'information, contactez le Secrétariat européen d'ICLEI : mannheim2020@iclei.org.

www.sustainablecities.eu

#MannheimMessage

-  @sustain_cities
-  european.sustainable.cities
-  sustainable-cities-and-towns



STADTMANNHEIM 

Supported by



9TH EUROPEAN CONFERENCE ON SUSTAINABLE CITIES & TOWNS

MANHEIM | GERMANY | 30 SEPT - 2 OCT 2020